



Diekirch, le 2 mai 2012

**A l'Administration communale
de la Ville de Diekirch
48, rue de l'Industrie
L-9250 DIEKIRCH**

Monsieur le Bourgmestre,

Conformément à l'article 13 de la loi communale je vous prie de bien vouloir porter à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal les points suivants :

1. Réponse(s) du collège échevinal aux commentaires et questions des partis politiques au sujet de la déclaration du collège échevinal
2. Commissions consultatives
 - a. Composition des commissions communales consultatives (format Excel)
 - b. Calendrier des commissions
3. Aménagement de l'étang et alentours au lieu-dit « In Bedingen »
 - a. Etat d'avancement des travaux
 - b. Dépôt des boues de dragage
4. Circulation
 - a. Mise à disposition d'emplacements de parking
 - b. Modification ponctuelle du règlement de la circulation
 - c. Aménagements particuliers
 - d. Poursuite des infractions
5. CIPA Résidence du Parc
 - a. Adaptation de l'organigramme
 - b. Reconstitution de l'équipe dirigeante

6. Logements sociaux
 - a. SNHBM
 - b. Fonds de logements
 - c. Logements sociaux communaux

7. Sites internet de la Ville de Diekirch

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel, je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, ma considération respectueuse.

Pour la fraction CSV

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul Bonert', written in a cursive style.

Paul BONERT
Conseiller communal